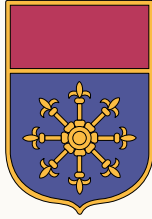




# L'écho



## DE FONTEVRAUD

Février 2021

Bulletin d'information n°2

### LE MOT DU MAIRE



Chères et chers Fontevristes.

Personne n'aurait imaginé un tel drame !

2020 aura marqué notre quotidien et également bien souvent, trop souvent, mis notre drapeau national en berne. Cette ambiance pesante a décidément bouleversé nos vies puisque notre santé comme notre sécurité, notre économie, nos liens sociaux étaient en jeu.

Mais il a fallu surmonter et poursuivre les missions fondamentales. Je salue les agents de la municipalité qui ont poursuivi leur tâche avec prudence, endurance et optimisme.

Je n'oublie pas l'ensemble des personnels de l'Ehpad Aliénor d'Aquitaine qui a traversé cette épreuve avec courage, pugnacité et beaucoup d'abnégation.

Le 2<sup>ème</sup> RD dont l'activité fut intense sur le front Covid mais également en Sentinelle pour la garantie de notre sécurité nationale et sur les théâtres extérieurs.

Nos pompiers, nos gendarmes dont les interventions se sont adaptées à la situation ; tout comme les enseignants des écoles maternelles et primaires qui ont assuré l'accueil constant et sécurisé des enfants, malgré les difficultés causées par le virus, malgré l'attaque ignoble du corps enseignant à travers l'assassinat de Samuel Paty.

Et que dire, si ce n'est bravo à tous les enfants qui fréquentent les écoles, la garderie, la cantine pour avoir si bien réagi et pour être si patients. De même pour nos collégiens, nos étudiants qui continuent de s'accrocher.

Bien que Fontevraud l'Abbaye soit globalement épargné, je veux adresser une pensée particulière à celles et ceux qui ont été confrontés directement à la maladie, qui ont perdu un proche, qui doivent faire face aux suites que provoque ce virus.

Je salue les associations de notre village dont les activités se sont brutalement arrêtées en entraînant la rupture des liens tissés depuis des années entre leurs adhérents.

Je sais que malgré la situation, ces liens se sont maintenus. Le téléphone, les rencontres « masquées » et « hydro alcoolisées »

à la boulangerie, sur le marché, à l'épicerie... ont contribué à maintenir les relations et prendre des nouvelles des uns et des autres. C'est un bel esprit !

Mon attention se porte aussi vers l'Abbaye de Fontevraud qui doit encore patienter avant d'ouvrir les portes de son musée, mais qui a su rester présente dans les médias, proche de ses visiteurs, innovante et prête quand le top sera donné.

Je me soucie de nos artisans, commerçants, restaurants, nos entreprises qui ont dû supporter cette période avec flegme, persévérance et en résistant au fatalisme et à la colère.

Les dispositifs d'aides de l'état et de la région peuvent soutenir les professionnels en difficulté. Mais il me semble que le soutien le plus remarquable sera de s'asseoir aux tables de nos cafés et de nos restaurants lorsque ce sera possible et redonner ainsi du sens

à la vie et l'animation locale dont ils sont aussi les acteurs. Merci aux Laboratoires Brothier pour avoir fait don de masques dès les premières semaines.

Et enfin, je remercie nos habitants qui ont globalement été solidaires, prudents, sages et respectueux des mesures mises en place. Vous avez su rester vigilants, attentifs à la vie de notre village, tout au long de cette période et vous n'avez pas cessé d'être déterminés à garder notre village en bonne santé. Merci !

Oui, il a fallu rentrer chez nous et pourtant : il nous a fallu sortir de nous-même, et s'adapter !

Aussi, nous avons lancé ce qui a été proposé par l'ancienne mandature et devait être accompli avant la fin d'année. Les travaux les plus conséquents sont achevés : la route de Beaulieu est aménagée d'une chicane de ralentissement des véhicules, la rue Rochechouart jusqu'à l'entrée de la rue St Mainboeuf est rénovée. Chaque commission s'est emparée des sujets à traiter. Les chargés de commission, adjoints et conseillère déléguée, vous en diront plus dans les pages qui vont suivre.

Nous ne connaissons rien des conditions dans lesquelles l'année 2021 va se dérouler. Toutefois, nous gardons l'énergie et la volonté de poursuivre nos travaux pour Fontevraud l'Abbaye.

Les grands axes prioritaires se dessinent et les orientations se dirigent vers l'installation d'un médecin et l'extension du cabinet médical, les huisseries des écoles, l'étude du cimetière, les programmes d'habitation du lotissement des Perdrielles et de Anjou Coeur de Ville, une étude d'aires de stationnement des visiteurs de Fontevraud. L'éclairage public, le diagnostic de certaines rues et chaussées...D'autres projets trouveront leur place, nous y travaillons !

Il est difficile de résumer en quelques lignes ce que nous aurions souhaité vous exprimer plus chaleureusement lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. Nos contacts sont plus compliqués, nos liens un peu distendus...Vous nous manquez !

Mais nous pensons à vous et souhaitons que, malgré les circonstances, vous serez partie prenante dans l'élaboration de ces programmes.

On dit parfois que c'est avec l'utopie qu'on construit l'avenir, mais c'est avec les rêves et l'espoir qu'on avance.

Aussi, en mon nom et celui du Conseil Municipal, je vous adresse mes vœux sincères d'une année 2021 espérée et rêvée !

Belle et bonne année à vous, vos familles, vos proches. Gardez-vous en bonne santé !

**Sandrine LION,**  
**Maire de Fontevraud l'Abbaye,**

Présidente CA Ehpad Aliénor d'Aquitaine,  
Vice-Présidente Tourisme Patrimoine Cavité CA Saumur  
Val de Loire,  
Vice-Présidente GIP Anjou Tourisme



Cette année a été très perturbée par la COVID ; Une période de transition nous n'a pas permis de mener à bien l'ensemble des travaux prévus au budget de l'année 2020.

## Les temps forts sont :

- L'installation de deux ozoneurs, l'un à l'école maternelle, l'autre à l'école élémentaire. Ces ozoneurs vont permettre le nettoyage des surfaces sans produits chimiques et garantir l'absence de bactéries et virus sur les surfaces nettoyées
- L'isolation d'un des toits, encore non isolé, de l'école maternelle. Cette isolation a été réalisée avec de la ouate de cellulose par une entreprise et en chantier participatif. Le chantier participatif permet d'abaisser le coût sur la main d'œuvre (participation des agents techniques de la mairie) tout en ayant la garantie de l'entreprise, les aides du département, la TVA réduite et une prime CEE. Il est à noter que les particuliers peuvent également faire appel à des artisans qualifiés qui pourront leur faire bénéficier de la prime CEE.
- Le contrôle de sécurité du foyer Yves Duteil avec un avis favorable de la commission de sécurité de la sous-préfecture avec toujours quelques prescriptions à lever.
- Malheureusement quelques réparations dues à des dégradations

## En prospective :

- L'extension du cabinet médical et le remplacement de l'actuel préfabriqué de l'école élémentaire. Des démarches sont en cours.
- Le remplacement des huisseries des écoles

Un grand merci aux équipes municipales qui permettent d'assurer la maintenance des bâtiments et aux membres de la commission qui sont partie prenante.

Concernant le parc naturel Loire Anjou Touraine, une nouvelle présidente a été élu en septembre 2020. Il s'agit de M<sup>me</sup> Sophie TUBIANA. Les commissions n'ont pas pu se mettre en place, elles le seront qu'en janvier – février 2021. Le projet de nouvelle charte a été voté le 28 novembre dernier par une très grande majorité des différents collèges : élus des collectivités, élus départementaux et élus régionaux. La prochaine étape sera, après le vote des régions et le retour des différents services, en 2023 le vote de tous les conseils municipaux pour l'adhésion à cette nouvelle charte qui aura une durée de 15 ans.







## Bilan et perspectives des travaux de voirie



### RD 145

La route en sortie de Fontevraud en direction de Champigny/Saumur a été aménagée avec deux chicanes permettant de ralentir la vitesse des véhicules à l'entrée du village.

Celles-ci seront végétalisées dans les prochaines semaines.

### Bas de l'avenue Rochechouart

Les travaux du triangle Rochechouart – Saint-Mainbœuf sont toujours en cours, un avaloir pour la gestion

des eaux pluviales doit être rajouté pour éviter la détérioration des pavés ensablés.

Le rond-point après pavage a été rendu à la circulation. La route sera goudronnée après la période hivernale de même que la finition des trottoirs.



### Projet Arceau

Une étude est lancée pour la construction d'une passerelle sur un affluent de l'ARCEAU traversant une parcelle communale. Ce projet mettra en valeur l'accès au ruisseau pour les visiteurs et les fontevristes avec l'aménagement de l'ilot (plantations, bancs, chemin de promenade)

### Parcours sportif

Un parcours sportif de 11 agrès avait été acquis précédemment. Il était prévu de l'installer en contre-bas de la gendarmerie, au bas de la rue Henri Baugé où se situe le bassin d'orage. Cependant, après étude il s'avère que le coût de sa mise en place est très élevé. De plus, le projet se heurte à la réticence des riverains qui craignent des nuisances apportées par ce type d'installation.

En conséquence, le projet d'aménagement de cette zone est repensé, de nouvelles études sont en cours. Quant au parcours sportif, il sera revendu afin d'acquérir, comme initialement prévu un parcours pour enfants.

### La fibre

La dernière étape pour l'installation de la fibre est actuellement en cours. Il s'agit d'élaguer les arbres sur les portions où le passage de la fibre se fait en aérien.



Dès que cette étape sera terminée, les derniers câbles pourront être posés.

Pour savoir si vous êtes d'ores et déjà éligibles à la connexion fibre, il faut vous connecter sur le site Anjou Fibre et faire la recherche. [www.anjou-fibre.fr](http://www.anjou-fibre.fr)



## COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

### CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a été constitué suivant procès-verbal en date du 18 septembre 2020 ;

Le CCAS est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, il participe à l'instruction des demandes

d'aide sociale légale en lien avec la Maison des Solidarités de SAUMUR gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Il est constitué de treize membres :

Sept personnes élues :

Madame LION Sandrine, maire et présidente, Madame CHEVREUX Carole, vice-présidente, Monsieur PONCHANT Michel, Mesdames TRICHET Louissette, ALCIDE Marie-Jeanne, DESCAMPS Claire, et SAUDE Tatiana.



Et six personnes non élues :

Mesdames BAUDOT Martine, GERVAIS Anne-Marie, PROUTEAU Chantal, GOMEZ Claire, ELUARD Cindy, et BAURIN Hélène.

Depuis notre élection, nous avons attribué deux secours d'urgence (bon alimentaire) suite à des dossiers émanant de l'Assistante Sociale.

Il est rappelé qu'aucune aide ne sera donnée sans ce dossier.

### Colis des aînés

Nous avons confectionné et distribué 79 colis pour les fontevristes de plus de 75 ans qui sont au nombre de 97 dont : -18 couples, 44 femmes seules et 17 hommes seuls.

Ces colis contenaient des produits du terroir : savons de Martin de Candre, foie gras confectionné par le restaurant la Licorne, chocolats de la boulangerie-pâtisserie les Trois Lys de Fontevraud, terrines du Proxi, mousseux des Caves de Grenelle de SAUMUR sans oublier le sachet de lavande provenant des parterres de notre commune.

Pour les anciens fontevristes résidant en maison de retraite nous leur avons offert un sachet de chocolats.

Les colis non distribués ont été offerts à la Maison de Retraite Aliénor d'Aquitaine.

Le CCAS a reçu un don de 100 € de la part d'un habitant de Fontevraud l'Abbaye. Qu'il en soit ici remercié.

Remerciements pour la confection de ces colis (employés communaux, commerçants, bénévoles, élus et municipalité). Les administrateurs du CCAS vous présentent tous leurs meilleurs vœux.

## Affaires Sociales

### Cimetière :

Le cimetière compte 800 emplacements.

La commission s'est rendue sur place le 8 octobre dernier.

Elle a constaté que malgré les efforts faits par l'ancienne municipalité beaucoup de tombes sont encore dégradées voire en état d'abandon.

La mairie a acquis un nouveau logiciel, pour le compléter, il faut maintenant prendre en photo toutes les tombes. Ce travail est effectué par Monsieur DUVIC Patrick et Mme CHEVREUX Carole. Deux devis ont été demandés pour relever les tombes en état d'abandon, un émanant des Pompes Funèbres de SAUMUR qui est en cours d'établissement et l'autre a été demandé mais l'établissement a actuellement trop de travail, nous reprendrons contact avec lui au printemps.

Les bancs seront changés.

### Logements :

Maine et Loire Habitat possède sur la commune 148 logements.

A ce jour, ils sont tous attribués.

La commission d'attribution se réunit tous les quinze jours, mais il faut que les dossiers soient complets la semaine d'avant.

Nous n'avons qu'un avis consultatif.

Le secrétariat reçoit beaucoup de demandes de logements

(chambre, studio, appartement) si les propriétaires privés pouvaient se faire connaître à la mairie, nous pourrions faire suivre les demandes.

### Zac des Perdrielles :

La Zone d'Aménagement Concertée prévoit à terme l'implantation d'un lotissement d'une quarantaine de pavillons. Le programme de vente foncière est géré par la société publique Alter Public. Depuis plus d'un an, la première tranche de ce programme est prête à être commercialisée. Devant le manque d'afflux pour cette partie du programme, la municipalité et Alter se sont rapprochés de constructeurs / bailleurs locaux afin de faire avancer ce projet. Maine et Loire Habitat et Saumur Habitat ont commencé à plancher sur des propositions de logements. La municipalité attend la finalisation de ces avant-projets.

### Anjou Cœur de Ville :

Cette opération concerne un périmètre qui s'étend sur le centre bourg de Fontevraud et les rues principales liées au cœur de cité. (rue d'Arbrissel, rue du 11 Novembre, impasse des Moulins et de Beaulieu, rue de l'hôpital, allée Sainte Catherine, haut de la rue du Logis Bourbon, Place des Plantagenêts).

Cette opération de rénovation de l'habitat permettra la revitalisation du centre urbain. L'objectif est de conserver ou attirer les habitants dans ces périmètres qui constituent le cœur de vie du village. Les diagnostics et conseils en rénovation énergétique, en réfection de façades ou de toiture sont assurés par Alter Cités, société publique. Le programme a été lancé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Les riverains ont été contactés pour bénéficier de ces conseils à domicile et peuvent envisager de déposer un dossier en Mairie pour déclaration de travaux.

La municipalité est très engagée dans ce programme qui durera jusqu'en 2025 et participe financièrement pour aider les habitants concernés par ce programme.



## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE



### Les écoles de Fontevraud accueillent chacune :

68 enfants inscrits en élémentaire et répartis ainsi :

Classe CP : 20 – Classe Ce1-Ce2 : 26 – Classe CM1 – CM2 : 22

50 enfants sont inscrits en maternelle, répartis ainsi : Classe

TPS-MS : 23 – Classe PS-GS : 27.

La rentrée 2020 - 2021 s'est déroulée sous protocole sanitaire. Les enfants de l'école élémentaire ont été ensuite invités à porter un masque tout au long de la journée. Renseignement pris auprès de l'académie de médecine et avec l'application du protocole fourni par l'Education Nationale, les enfants ont été équipés avec des masques grand public par leur famille

et par la municipalité. Les masques fournis par la municipalité sont remplacés régulièrement, le liquide hydro alcoolique est fourni dans tous les établissements accueillant les enfants. La situation sanitaire n'a pas permis de provoquer les Conseils d'Ecoles où représentants de la municipalité, des parents d'élèves, des délégués Education Nationale et les enseignants se rencontrent et discutent des projets éducatifs, des besoins des écoles, des suggestions des différentes délégations.

Toutefois, les projets des deux écoles complétant le programme pédagogique ont été présentés par les directrices à tous les partenaires des écoles et les observations et propositions de chacun seront débattues en présentiel dès que les conditions le permettront.

En attendant cette réunion, Madame le Maire a provoqué une réunion Affaires scolaires / cantine en invitant tous les protagonistes liés au temps scolaire et périscolaire. Les délégués de parents d'élèves, les conseillers municipaux, les délégués éducation nationale étaient conviés et nombreux à participer à cette réunion. Les nombreuses interrogations provoquées par les rentrées successives et le déroulement des services sous protocole sanitaire ont pu être discutées sereinement. Les partenariats et mode de communication ont été renforcés à l'issue de cette rencontre.

Malgré le frein représenté par les circonstances sanitaires,

chacune des écoles a présenté son projet. Les apprentissages citoyens, l'environnement, la musique et le chant, les arts sont à l'honneur. Ces projets se déclineront en visite de sites particuliers en coopération avec le Parc Naturel Régional, l'Abbaye de Fontevraud, la Mission Val de Loire, l'agglomération de Saumur Val de Loire, ... et bien d'autres intervenants qui permettront des enseignements ludiques et pédagogiques.

La cantine et la garderie périscolaire ont vu leurs effectifs diminuer un peu du fait des confinements et du souhait ou possibilité de certaines familles de garder leurs enfants à

domicile pendant les temps périscolaire.

La satisfaction des enfants inscrits à la cantine municipale frise généralement les 90% quant aux menus proposés. Le fournisseur de repas reste la société API. En remportant l'appel d'offre proposé par la CA Saumur Val de Loire et la ville de Saumur, API a également répondu à un cahier des charges strict concernant la composition des repas. Les plats bio, en circuit court et composés au maximum de produits locaux seront proposés très régulièrement ainsi que les repas végétariens.



## COMMISSION COMMUNICATION

### La communication un enjeu pour notre village

Ce bulletin nouvelle formule est là pour ça. Cette nouvelle formule a été mise au point au travers d'un travail collectif au sein de la commission communication. Moins épais et plus fréquent que la version précédente, notre souhait est que le plus grand nombre d'entre vous y participe ! Envoyez-nous vos articles, vos idées d'articles, vos humeurs, nous souhaitons que ce bulletin vous ressemble. Toutes les idées, articles seront examinés par le comité de publication qui a été mis en place de

façon à faire participer tous ceux qui en manifestaient l'envie. Alors, aucune excuse, à vos claviers.

Le site internet de la Mairie est là pour cela aussi. Un peu vieillot, pas vraiment convivial, le site actuel va disparaître au profit d'une nouvelle version qui va être développée et devrait être accessible courant du deuxième trimestre 2021. Vous avez des idées, des suggestions, laissez-nous vos messages à l'adresse de la mairie :

[mairie.fontevraud@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontevraud@wanadoo.fr)

Pour faire connaître notre village, nous allons faire réaliser une courte vidéo de présentation. Cela aurait dû démarrer déjà, mais les impératifs sanitaires ont une fâcheuse tendance à freiner toutes nos actions et à ralentir les projets. L'objectif était que cette vidéo soit prête fin juin, et nous allons essayer de maintenir le calendrier.

### Le cadre de vie

Le cadre de vie, le fleurissement sont des aspects importants de notre action et nous souhaitons que chacun se sente bien dans un environnement agréable. Là encore, les projets ont pris du retard, mais les idées sont là et nous espérons que nos initiatives vous plairont.

La fermeture de la circulation de la Place des Plantagenêts l'été dernier a rencontré un grand succès, rendez-vous l'été prochain afin de prolonger l'expérience.

Nous souhaitons aussi rénover certains espaces de jeux pour enfants, rajouter

des bancs publics et des tables de pique-nique, revoir certains éléments du mobilier urbain.

Faites-nous part de vos attentes, nous en tiendrons compte autant que possible.

Bonne et heureuse année à tous, prenez soin de vous.



## COMMISSION CITOYENNE ET ASSOCIATIONS

### Vie associative

Que serait notre vie sans le tissu associatif ? A Fontevraud l'Abbaye comme ailleurs, l'année qui vient de s'écouler a mis en lumière l'importance des activités proposées dans notre commune et le manque ressenti quand tout s'est arrêté pour cause de confinement.

Se réunir autour de centres d'intérêts communs, échanger, bouger, créer, jouer, chanter, écrire, répéter, étudier les archives, préparer une exposition... permet de se rencontrer, de créer du lien et ça fait beaucoup de bien !

Ne pouvant proposer une réunion collective avec l'ensemble des Président(e)s des associations fontevristes, je les ai rencontré(e)s individuellement pour me présenter et faire leur connaissance, mieux connaître le contenu des activités proposées, recueillir leurs attentes s'ils (elles) en avaient. Il me reste encore quelques Présidents à rencontrer, ce sera fait prochainement.

### Commission citoyenne

Vous êtes représentant d'un quartier, d'un collectif... un sujet vous tient particulièrement à cœur : animation, environnement, animaux etc... La municipalité souhaite promouvoir et multiplier vos initiatives, vous êtes donc invité(e)s à nous soumettre vos projets, ils seront étudiés avec attention, débattus en commission et, s'ils sont acceptés, seront accompagnés.

Merci de transmettre les dossiers à l'adresse mail suivante : [mairie.fontevraud@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontevraud@wanadoo.fr)

### Eté à Fontevraud l'Abbaye

Nous espérons de nouveau pouvoir accueillir Les Escapades - théâtre de rue - et nous étudions la possibilité de vous proposer d'autres spectacles.



## Expression de la minorité élue du conseil municipal :

M<sup>me</sup> Saude Tatiana et moi-même sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2021. Installés dans le conseil municipal depuis mai 2020, nous avons fait valoir lors de la mise en place du règlement intérieur pour notre commune, le droit à l'expression des élus de l'opposition. Depuis le début de cette mandature nous nous efforçons de participer à la vie communale de manière constructive.

Le sens de notre action est au service du développement de Fontevraud. Nous sommes vigilants lors des instances de travail à ce que l'intérêt général soit toujours au cœur du débat de manière la plus ouverte possible afin de permettre en premier lieu les échanges. Nous recherchons en second lieu la

restitution de tous les points de vue notamment dans les comptes rendus et les délibérations, et donc pas seulement ceux que la majorité retient... Pour nous la priorité se situe dans la diversité.

Ces dernières semaines nous sommes intervenus pour que le bulletin municipal change de format et de fréquence, nous avons été entendus. Nous avons été force de proposition pour qu'une première commission des affaires scolaires puisse se tenir face à de forts mécontentements de la part de représentants d'élèves. Lorsqu'il y a un problème il faut débattre, la séance a été riche d'enseignements.

J'ai proposé que la prime « Grand Âge » dorénavant versée aux Aides soignant(e)

s'exerçant dans les structures dédiées à la prise en charge des personnes âgées (EHPAD, unité de soins de longue durée) le soit également aux ASH faisant fonction d'Aide-soignant (AS) sur les fonds propres de l'institution. Celle-ci a été actée lors du dernier conseil d'administration.

Je participe à deux instances à la demande du maire à la communauté d'agglomération pour les commissions Aménagement du territoire et Finances-Ressources humaines et au dispositif Anjou Cœur de Ville visant à la réhabilitation du bourg pour notre commune. Celles-ci retiennent toute mon attention.

Bien cordialement Stéphane Charrier

## Expression de la majorité élue du conseil municipal

Depuis maintenant neuf mois, nous nous consacrons au service de notre village. Ce bulletin municipal, que la Commission Communication a travaillé collectivement, vous présente davantage les informations générales qui concernent notre commune.

La communication est capitale aujourd'hui ! C'est pourquoi j'ai constitué un groupe de travail associant un membre de la majorité et un membre de la minorité élus. Ensemble, nous avons statué sur l'espace du droit d'expression réservé à la minorité élue. Chacun peut donc s'exprimer, chaque auteur est responsable de ce qu'il écrit et vous serez ainsi tous informés de nos actions.

Le Maire et son équipe, au cœur des échanges et des problématiques, opérant souvent sur le terrain, organisent des rencontres. Les discussions y trouvent bien souvent un terrain d'entente. Nous laissons le débat s'installer afin de permettre aux propositions et aux incompréhensions d'évoluer et de trouver une issue pragmatique en comptant sur l'analyse des commissions municipales, des conseillers municipaux très investis et des participants.

Les administrateurs de l'Ehpad Aliénor d'Aquitaine m'ont portée à la fonction de Présidente de leur Conseil d'Administration. Parmi les sujets importants à aborder, la prime Grand Âge fut à l'ordre du jour. Issue des protocoles du Ségur de la Santé, elle a été créée pour les aides-soignants hospitaliers exerçant auprès des personnes âgées. Elle vise à reconnaître leur engagement et leurs compétences, tout en améliorant l'attractivité et les conditions d'emploi et de rémunération des métiers du grand âge. Elle a été tardivement revalorisée pour les personnels soignants de la fonction publique territoriale en Ehpad puisqu'ils exercent dans les mêmes conditions de travail que les hospitaliers.

C'est pourquoi, avec le Directeur et son équipe, nous avons travaillé, lors des préparations des budgets, à une proposition de Prime Grand Âge destinée à tous les professionnels soignants concernés.

Afin de ne pas créer l'embarras ou la confusion, et notamment pour les lecteurs travaillant à l'Ehpad, je tiens toutefois à préciser que le CA n'a fait qu'approuver une proposition budgétaire. Cette proposition a été soumise aux instances encadrantes pour validation qui, à ce jour, n'ont pas encore répondu. Mais, nous restons confiants ! Soucieuse de la discrétion de certaines informations, je ne m'étendrai pas davantage sur ce thème, considérant qu'il appartient aux affaires internes de l'Ehpad.

User du droit d'expression implique aussi de s'astreindre parfois à un devoir de réserve lorsque l'information est encore en pour-parler.

Agir et s'engager pour la commune nous plongent régulièrement dans les réalités quotidiennes qui vous concernent. Nous emparer de vos problématiques nous permet de vous apporter des observations au plus près du terrain et des faits tels qu'ils se présentent, en gardant à l'esprit l'humilité que requiert notre fonction. Car au final : c'est l'action qui compte.

Avec tout mon dévouement,

Sandrine LION,  
Maire de Fontevraud l'Abbaye

# LES ASSOCIATIONS

## Liste des associations

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
ENTENTE COMMUNALE SPORTIVE (Randonnées) <i>Président M. ALIX Denis</i>	06 71 76 07 50
JUDO CLUB DU BASSIN SAUMUROIS <i>Président M. TOUSSAINT Eric</i>	06 14 51 35 41
SOCIETE DES TILLEULS (Boules de fort) <i>Président M. ERNDT Vincent</i>	
ASSOCIATIONS CULTURELLES	
BIBLIOTHEQUE ROBERT D'ARBRISSEL <i>Présidente M<sup>me</sup> DEBROU Arlette</i>	02 41 51 73 83
LES GENETS D'ANJOU (Danses folkloriques) <i>Présidente M<sup>me</sup> DAIGRE Evelyne</i>	06 08 68 98 84
HAPPY GOSPEL <i>Présidente M<sup>me</sup> MEILLERAIS Cécile</i>	06 33 00 44 84 <i>gospel@fontevraud-abbaye.fr</i>
LOISIRS POUR FONTEVRAUD (Patchwork, couture, encadrement, dessin) <i>Présidente M<sup>me</sup> DEROUINEAU Réjane</i>	02 41 52 30 87
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE <i>Présidente M<sup>me</sup> GALLE Michelle</i>	05 49 22 61 62 <i>patrimoinefontevraud@orange.fr</i>
TOURISME ET CULTURE <i>Présidente M<sup>me</sup> GOMEZ Claire</i>	06 10 70 62 20
AUTRES ASSOCIATIONS	
AMICALE DES ANCIENS ELEVES <i>Présidente M<sup>me</sup> ROCARD Claude</i>	02 41 50 24 06
AMICALE DES ECOLES DE FONTEVRAUD <i>Président M. PETERANO Michel</i>	06 50 24 69 64 <i>ape.fontevraud@gmail.com</i>
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS <i>Présidente M<sup>me</sup> GRIGNY Sandra</i>	06 31 41 84 25
ANIM'ALIENOR Animatrice <i>M<sup>me</sup> DANIEL Chrystel</i>	02 41 52 02 11
CLUB ALIENOR <i>Présidente M<sup>me</sup> MENAGE Mauricette</i>	02 41 38 40 19
FAMILLES RURALES LOIRE ET COTEAUX <i>Présidente M<sup>me</sup> MASSON Natacha</i>	02 41 51 99 18
SYNDICAT DES CHASSEURS <i>Président M. SENEZAC Stéphane</i>	02 41 67 84 75
U.C.A.I.F UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS <i>Président M. CHABENAT Christophe</i>	02 41 51 71 11
UNC UNION NATIONALE DES COMBATTANTS <i>Président M. VERITE Patrice</i>	06 84 20 09 81
BOUGEONS @ FONTEVRAUD <i>Président M. M DUVEAU Fabien</i>	06 30 87 32 24

## Entente Communale Sportive Fontevraud-Montsoreau



Cette année le club a organisé la randonnée à Montsoreau durant laquelle nous avons accueilli 730 participants malgré la crise sanitaire actuelle. Nous remercions nos fidèles bénévoles, et les communes de FONTEVRAUD-L'ABBAYE et MONTSOREAU qui nous soutiennent pour nos manifestations.

### DATES A RETENIR POUR L'ANNEE 2021 :

**LE DIMANCHE 5 septembre 2021 :**

Randonnée VTT et Marche à Fontevraud-L'abbaye.

Tous les membres du club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos vœux pour l'année 2021. Prenez soin de vous.

Notre site internet : [Facebook ECS49](#)



Le président, ALIX Denis

# Association Bougeons@fontevraud



2020, l'association Bougeons reviens avec une grande ambition : créer une Monnaie Locale Complémentaire à Fontevraud. Fort de la quasi-totalité des commerçants, l'association « nouvelle

génération » fédère ainsi Fontevraud « centre », et ses 2 pôles : le domaine de Mestré et le domaine de Roiffé.

Ainsi, l'été dernier l'ÉVRAUD » est né. Tout le monde a pu se procurer cette monnaie à vocation touristique et ainsi profiter d'avantages chez les commerçants participant. A nous maintenant de déterminer l'avenir de cette monnaie...

L'association Bougeon@fontevraud est fière du succès de cette monnaie pour cette première année. Ce succès est multiple car outre la création en un temps record d'une monnaie locale, il marque le début d'une riche cohésion entre commerçants partenaires et le début un dynamisme naissant précurseur de bien d'autres événements... Ça va bouger !!



**Fabien Duveau - 36, rue de l'église - 49000 Chacé**  
**Téléphone : 02.41.59.42.23 – 06.30.87.32.24**



## Happy Gospel

En cette année bien particulière pour tous, la chorale Happy Gospel a, comme beaucoup, mis ses activités en suspens ! Comme les enfants, nous avons fait l'école à la maison et comme eux, nous avons rencontré quelques difficultés. Notre chef de chœur et de cœur a pourtant fait son possible en nous envoyant nos révisions sur Internet, il a, comme il sait bien le faire, remonté le moral de ses troupes. Parce que le gospel, c'est surtout ça, du partage, du soutien !

Alors forte de ses 14 années d'expérience, la chorale Happy Gospel, composée d'une trentaine de personnes, saura rebondir en 2021 pour vous proposer de belles prestations et nous serons tous heureux de vous retrouver. L'ensemble des

choristes s'associe à moi pour vous souhaiter à tous une très belle année 2021.

## L'Amicale des anciens élèves de Fontevraud

L'Amicale des anciens élèves de Fontevraud vous envoie, en la personne de sa Présidente M<sup>me</sup> Claude Rocard, ses meilleurs vœux pour l'année 2021. Etant donné la conjoncture actuelle, l'association est en sommeil, mais elle est toujours là, d'actualité et reprendra ses activités dès que la situation sanitaire le permettra. Le bureau de l'association reste inchangé.

Il se compose de Présidente : M<sup>me</sup> Claude Rocard ; Président d'honneur: M. André Mombrun ; Trésorier d'honneur : M. Michel Dumas ; Trésorière ; M<sup>me</sup> Jeanne Thouvenot ; Trésorière adjointe : M<sup>me</sup> Annie Marsault ; Vice-Présidentes : M<sup>mes</sup> Sylvie Davoine et Ginette Robineau ; Secrétaire : M<sup>me</sup> Michelle Pacreau ; Secrétaire adjoint : M. Jean-Claude Couraillon ; Vérificateur aux comptes : M<sup>me</sup> Jacqueline Grandin

## L'Amicale des Ecoles de Fontevraud

Toute l'équipe de l'Amicale des écoles de Fontevraud souhaite aux élèves, à leurs parents et familles une très belle année 2021 ! Souhaiter qu'elle soit ordinaire est peut-être original mais c'est incontestablement le vœu le plus cher que l'on puisse espérer afin de retrouver une vie faite d'échanges, de partages, avec un peu moins de gestes ou distanciation entravant les manifestations et actions en faveur des enfants.

Nous remercions chaleureusement tous les anciens membres, qui, depuis plusieurs années se sont investis au sein de l'Amicale.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 02 octobre dernier, Président : Michel PETERANO, papa de Kahealani (CP) et Teehuotu (CE2)  
Trésorière : Kelyne JOULIN, maman de Laura (PS)  
Secrétaire : Stéphanie CHASTIN, maman de Maena (PS) Enzo (GS) Océane (CP) Théo (CE2)  
Volontaire ?

**Rejoignez-nous !**

**Courriel : ape.fontevraud@gmail.com**

**Tél. 06 13 01 89 61 / 07 61 07 71 29 / 06 50 24 69 64**

**Facebook : APE Fontevraud l'abbaye**

**L'AMICALE DES ÉCOLES DE FONTEVRAUD**  
Lors de son assemblée générale du 02 Octobre 2020 à élu

TRÉSORIÈRE	SECRÉTAIRE	PRÉSIDENT
JOULIN KELYNE	CHASTIN STEPHANIE	PETERANO MICHEL

**Maman de Laura** **Maman de Maena, Enzo, Océane et Théo** **Papa de Kahealani et Teehuotu**

**CONTACTEZ-NOUS !**

Kelyne 06.13.01.89.61  
Michel 06.50.24.69.64  
Stéphanie 07.61.07.71.29

**mail: APE.FONTEVRAUD@GMAIL.COM**



# Judo Club du Bassin Saumurois

Section Fontevraud pour tous les enfants à partir de 4 ans.



Le judo est toujours bien présent dans la vie associative et sportive de la commune de Fontevraud et des communes de la côte. Notre section compte une trentaine de jeunes adhérents qui participent de façon assidue aux entraînements dispensés tous les vendredis à la salle Yves Duteil. Le judo permet aux plus jeunes de pratiquer une activité sportive en collectivité, d'améliorer leur motricité et surtout d'apprendre à maîtriser son corps lors d'exercices d'opposition.

Par la suite, les plus grands affinent leur technique et améliorent leur pratique lors des combats avec leurs partenaires. Le judo est un art martial japonais, il allie la pratique sportive des sports de combat avec un respect des règles de vie. Le judoka apprend tout au long de sa pratique le code moral, élément indissociable dans l'enseignement de cette activité. Les séances sont dispensées par éducateur sportif, diplômé d'état toute l'année. Il est ainsi possible de découvrir le judo à tout moment.



**Renseignements : 06-14-51-35-61**

**Salle Yves Duteil tous les vendredis 17h15-18h15 : 4/8 ans. 18h30-19h30 : 8 ans et plus**

## Union des Anciens Combattants



L'Union Nationale des Combattants, section locale de Fontevraud l'Abbaye, regroupe des anciens combattants dont encore un de la seconde guerre mondiale, un autre d'Indochine, une majorité d'Afrique du Nord mais aussi ceux ayant effectué des opérations extérieures, que ce soit dans les Balkans, au Moyen-Orient ou encore en Afrique mais aussi sur d'autres territoires à travers le monde qui est en perpétuel mouvement et effervescence. Dans ces conflits, la France est engagée au sein ou auprès de l'ONU ou encore de l'OTAN mais également de façon plus autonome. L'association accueille également d'anciens militaires, appelés ou engagés, n'ayant pas le titre d'ancien combattant mais souhaitant les honorer par leur présence, enfin nous accueillons bien-sûr des veuves qui souhaitent que nous gardions en mémoire leurs maris maintenant disparus. Aujourd'hui, nous sommes 34 adhérents, 2020 ayant notamment vu deux de nos membres nous quitter, je citerai René Bonnin et Raymond Chatelier, tous deux anciens d'Algérie.

Nous sommes pour l'essentiel de notre commune mais quelques-uns sont issus de Montsoreau, Turquant et Varennes sur Loire. Nos statuts définissent nos buts et nos objectifs, en voici les termes :

« L'UNC accueille toutes les générations du monde combattant sans distinction d'opinion, de race ou de religion afin de rassembler les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre, maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie. Agir pour la défense des intérêts du monde combattant, perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France,

contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations, participer à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions. »

Aussi, l'association de Fontevraud l'Abbaye est toujours prête à accueillir ceux qui croient en ces valeurs de souvenir et de mémoire, je pense notamment aux soldats de tous grades du 2ème Régiment de Dragons que nous avons la chance d'avoir sur le territoire de notre commune. Soldats qui ont donné par le passé mais qui donnent encore beaucoup pour la défense de notre pays et de ses idées à travers le monde.

Au plaisir de vous rencontrer sur notre belle commune de Fontevraud l'Abbaye.

**Patrice Vérité**

**Président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants depuis octobre 2015**

**Tel : 06 84 20 09 81**

**patrice\_verite@orange.fr**





L'association s'adresse au jeune public des communes de la Côte et environnantes. Trois accueils de loisirs sont ouverts à l'année. L'organisation est amenée à évoluer en fonction de la crise sanitaire.

### LES P'TITES FRIPOUILLES

Accueil de Loisirs 3/10 ans

L'équipe d'animation propose des activités ludiques éducatives et de loisirs, pendant les vacances scolaires et les mercredis. Curiosité ; découverte ; écocitoyenneté ; vivre ensemble ; créativité ; échanges ; autonomie et intégration y sont les maîtres-mots !

**Les temps forts 2020 :** Sorties diverses ; intervenants extérieurs ; ateliers cuisine ; grands jeux ; bricolage ; jardinage ; activités artistiques et créatives ; sport ; théâtre ; chants ...

**LIEU :** 2 Rue Saumuroise, à Souzay-Champigny

\* Tous les mercredis en période scolaire

\* Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Un camp l'été pour les 6/9 ans

### LE DECLIC

Accueil de Loisirs 11/17 ans

Au sein d'un espace d'animation convivial, des activités manuelles, sportives ou culturelles sont proposées tout au long de l'année. Le but est d'accompagner les jeunes dans des projets collectifs et de favoriser l'esprit d'initiative. Des actions d'autofinancement sont réalisées.

**Les temps forts 2020 :** Tournois sportifs ; sorties diverses ; nuit campée ; repas collectifs ; veillées ; cuisine ; intervenants extérieurs ; ciné-débats ; activités créatives ; sport ....

**LIEU :** 27 Rue des Abbesses, à Montsoreau

Les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h30

Les vendredis soirs en période scolaire de 17h30 à 22h

Les samedis en période scolaire de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h30 à 18h

Un camp l'été pour les plus de 11 ans

### LA PASSERELLE

Accueil de Loisirs 9/11 ans

La Passerelle permet de faire le lien entre les secteurs enfance et jeunesse.

**Les temps forts 2020 :** sorties diverses ; grands jeux ; sport ; nuit campée ; veillées ; danse ; intervenants extérieurs ; arts plastiques ...

**LIEU :** Foyer Yves Duteil, à Fontevraud-l'Abbaye

Les samedis en période scolaire : de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi : de 7h30 à 18h.

**LIEU :** local du Déclic à Montsoreau

Les mercredis en période scolaire : de 7h30 à 18h30.

Un camp l'été pour les 9/11 ans



[www.loire-et-coteau.fr](http://www.loire-et-coteau.fr)

#### CONTACTS

Direction : Karelle Bertault

24, place des Diligences 49730 MONTSOREAU

[direction.loire.coteau@gmail.com](mailto:direction.loire.coteau@gmail.com) Tél. 02 41 51 99 18

Enfance : Emilie COUSYN

[afr.animationenfance@gmail.com](mailto:afr.animationenfance@gmail.com) Tél. 06 07 71 61 87

Jeunesse : Delphine PASQUIER

[afr.animationjeunesse@gmail.com](mailto:afr.animationjeunesse@gmail.com) Tél. 06 64 12 94 47

Les activités enfance et jeunesse sont des services financés par les familles et les communes de la Côte : Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant, en partenariat avec :

# Ligériens de Cœur, transport solidaire



Association à but non-lucratif

Il y a déjà un an, nous vous annonçons ce nouveau service à votre destination. Une dizaine de chauffeurs solidaires répartis sur l'ensemble des communes de la Cote saumuroise se rendent disponibles pour vous conduire à vos rendez-vous médicaux, administratifs, ou autres : le nombre de bénéficiaires de 3 en septembre 2019 est de 18 fin 2020. Si vous avez besoin du service, n'hésitez pas à appeler le 06 59 24 17 76 ou

cet autre service dès que nous pourrons reprendre une vie normale et en toute sécurité.

**N'hésitez pas à contacter le 06 59 24 17 76**

Nous sommes à votre écoute !!!

Pour aller plus loin, consultez notre site web :

[www.ligierensdecoeur.fr](http://www.ligierensdecoeur.fr)

renseignez-vous auprès de votre mairie

L'association des Ligériens de Cœur et l'association Familles rurales Loire et Coteau, ont acquis un minibus 9 places.

Avec ce véhicule, nous souhaitons vous proposer des déplacements collectifs cinéma, expositions, marché de Saumur ou de Bourgueil ou autres selon vos souhaits mais malheureusement la pandémie et les périodes de confinement n'ont pas permis de les mettre en place.

Nous gardons espoir de lancer



## INFORMATIONS DIVERSES

### Horaires de bus

Gagnez en mobilité avec le réseau de transports en commun Saumur Agglobus et les différents services proposés sur votre commune.

#### La ligne régulière

Avec 6 points d'arrêts sur la commune, la ligne 01 Fontevraud L'Abbaye – Saumur passe au plus près de chez vous et vous permet de rejoindre le centre-ville de Saumur ou le pôle Balzac en 35 minutes maximum.

#### Le Transport à la Demande (TAD)

Le TAD est mis en place sur l'itinéraire de la ligne 01 aux horaires identifiés TAD sur fond jaune de la fiche horaire et aux points d'arrêts indiqués. Pour déclencher le passage d'un véhicule, vous inscrire et réserver, contactez le service TAD au 02.41.51.12.62.

#### Le Transport pour Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Le TPMR est un service de substitution à l'offre de transport Saumur Agglobus (lignes urbaines, périurbaines et TAD). Le bénéficiaire, sous condition d'accès, est pris en charge à son domicile. Ce service est assuré avec un véhicule adapté au handicap du voyageur. Voir conditions, inscriptions et réservations au 02.41.51.12.62.

#### La location longue durée de vélo à assistance électrique AVAé

Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location de 1, 3 ou 12 mois renouvelables, et repartez avec un vélo et tous ses équipements. L'assurance et l'entretien sont inclus dans l'abonnement.



#### HORAIRES DE LA LIGNE 01 – FONTEVRAUD - SAUMUR

	VERS SAUMUR									
	Période scolaire (sauf samedis)						Vacances et samedis			
	L1	L1	L1	L1	L1	TAD	L1	L1	TAD	TAD
	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	Me	LMMeJVS	LMMeJVS	LMMeJV	MeS
La Lizandière	6 :55	8 :03	13 :10	17 :47	19 :00	10 :12	8 :03	17 :47	7 :17	10 :12
Grand Clos	6 :59	8 :07	13 :12	17 :49	19 :02	10 :13	8 :07	17 :49	7 :18	10 :13
Les Roches	7 :03	8 :08	13 :14	17 :51	19 :04	10 :16	8 :09	17 :51	7 :21	10 :16
C-Ville Portail Louis	-	8 :40	13 :40	18 :17	19 :32	10 :30	8 :40	18 :17	7 :35	10 :30
Pôle Balzac	7 :25	-	-	18 :20	-	-	-	-	-	-

	VERS FONTEVRAUD L'ABBAYE									
	Période scolaire (sauf samedis)					Vacances et samedis				
	L1	L1	L1	L1	L1	TAD	L1	L1	TAD	
	LMMeJV	LMMeJV	LMJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJVS	LMMeJVS	LMMeJVS	LMMeJVS	
Pôle Balzac	7 :28	12 :20	16 :35	17 :15	18 :15	-	12 :20	17 :15	18 :15	
C-Ville Orléans	7 :34	12 :23	16 :45	17 :20	18 :20	8 :35	12 :23	17 :20	18 :20	
Les Roches	8 :00	12 :53	17 :18	17 :45	18 :56	8 :48	12 :53	17 :45	18 :56	
La Lizandière	8 :03	12 :54	17 :19	17 :47	18 :57	8 :50	12 :54	17 :47	18 :57	
Grand Clos	8 :07	12 :56	17 :21	17 :49	19 :02	8 :51	12 :56	17 :49	19 :02	

Tous les horaires sur votre commune et plus d'informations : [www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr) ou 02.41.51.11.87.



# En 2021 la collecte des ordures ménagères évolue !!



La société Kyrielle qui est chargée par Saumur Agglo propreté de la collecte des ordures va modifier son offre et prendre en charge chez chaque particulier les ordures

ménagères et les emballages :

- Plus besoin de se déplacer aux points de collecte volontaire pour se débarrasser de ses emballages, ils seront pris en charge à domicile.

- Chacun d'entre nous sera doté d'un second container, jaune celui-là, pour y déposer ses emballages. C'est-à-dire les bouteilles d'eau, de lait, de shampoing etc., les emballages en carton, les plastiques alimentaires (y compris les pots de yaourt et autre fromage blanc), les boîtes de conserves etc.

Attention, le verre et le papier ne sont pas concernés et devront continuer à être déposés dans les containers publics.

La collecte des ordures se fera comme actuellement une fois par semaine le lundi matin, mais prendra en charge alternativement les ordures ménagères classiques et les emballages.

En conséquence, les containers de collecte volontaire vont être modifiés :

- Les bacs prévus pour les emballages vont disparaître. Il y aura donc un container de moins sur le parking du Grand Clos et rue des Ecoteries.

- Rue du 11 novembre, le bac enterré dédié aux emballages sera remplacé par un container de déchets ménagers classiques.

- Pas de changement place du 8 mai.

En parallèle, la municipalité va continuer à faire évoluer les containers externes qui sont peu esthétiques :

- Rue des Ecoteries les deux containers restant, papier et verre vont être enterrés.

- Au Grand Clos, le container pour grands cartons va être remplacé par le modèle « officiel » de l'agglo. Il sera plus grand, plus accessible et beaucoup plus esthétique avec un design en bois.

Enfin, nous rappelons que tout dépôt d'ordure hors des containers (en particulier lorsqu'ils sont pleins) est strictement interdit. Les agents de la société Kyrielle ne ramassent pas les déchets déposés hors des containers. Cela oblige donc nos agents municipaux à les prendre en charge ce qui ne fait pas partie de leurs tâches.

## De nouveaux compteurs d'eau

En 2020, Saumur Agglo a relancé un appel d'offre pour la distribution de l'eau dans l'agglomération.

La SAUR a remporté cet appel d'offre qui incluait la mise en place du télé relevage.

**Le télé relevage, qu'est-ce que c'est ?** Il s'agit de relever à distance, sans avoir besoin de passer physiquement chez les particuliers, la consommation d'eau de chaque logement. Pour cela la mise en place d'un nouveau compteur s'impose. Chaque compteur posé émettra chaque jour pendant 2s, le temps nécessaire pour transmettre la consommation d'eau de la journée. Cette information sera transmise au système d'information de la Saur par l'intermédiaire de relais disposés sur le territoire de la commune. Il y aura 3 relais à Fontevraud.

EAUX  
SAUMUR VAL DE LOIRE

**Et en pratique ?** Cela veut dire que chacun d'entre nous va être contacté par la Saur pour convenir d'un rendez-vous afin de changer le compteur. Ce compteur est gratuit, il n'y aura aucune facturation supplémentaire liée à son installation.

Nous vous tiendrons informés de la campagne de changement de compteur qui devrait démarrer courant du premier trimestre 2021. Etre présent à ce rendez-vous sera le dernier contact avec un technicien de la Saur pour une période très longue.....

**Et sur la facture, ça change quoi ?** Et bien les factures seront établies en fonction de la consommation réelle et il n'y aura plus de rattrapage ou de mise à niveau à partir d'une estimation. De plus toute consommation atypique ou anomalie sera détectée très rapidement et permettre une action immédiate en cas de fuite notamment.



## Information sur les chats

Suite au décret du 20 décembre 2020, les propriétaires de chats nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ont l'obligation de faire pucer ou tatouer leurs animaux. L'objectif est de lutter contre les 100 000 animaux abandonnés chaque année. A ce jour, seulement 25% des chats seraient identifiés. Les contrevenants s'exposent à une amende de 750 €.

Posséder un animal est un engagement et implique d'en assumer la responsabilité. Nous invitons donc les propriétaires de nos amis les chats à faire le nécessaire pour être en conformité avec la loi, nous vous en remercions.

# Recensement



## QUAND ?

Bientôt 16 ans ? Tu dois effectuer cette formalité entre le jour de ton anniversaire et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui le suit. Si tu es devenu français entre 16 et 25 ans tu dois te faire recenser dans le mois suivant l'obtention de la nationalité française.

## OÙ ?

La démarche s'effectue à la mairie de ton domicile.  
Sur internet : Service accessible en créant un compte [service-public.fr](http://service-public.fr).

## DE QUELS DOCUMENTS AS-TU BESOIN ?

- carte d'identité nationale à jour
- livret de famille
- justificatif de domicile (attestation d'hébergement des parents si tu vis chez eux)

## QUEL DOCUMENT TE REMETTRA-T-ON ?

**ATTESTATION DE RECENSEMENT** Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997. Format : 210 x 21.

Angoulême n° 106792

Le maire de la commune de \_\_\_\_\_ L'autorité consulaire de (commune et pays) \_\_\_\_\_

atteste que M. né(e) le \_\_\_\_\_ domicilié(e) à \_\_\_\_\_

a demandé son inscription sur les listes de recensement ; a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à l'appel de préparation à la défense.

L'intéressé(e), (Signature) \_\_\_\_\_ Délivré le \_\_\_\_\_ Le maire / L'autorité consulaire (Cochet et signature) \_\_\_\_\_

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Elle te sera remise le jour même à la mairie  
Sous 10 jours par internet**

**Attention aucune copie, aucun duplicata ne sera fourni. En cas de perte ou de vol : tu devras demander une attestation de situation administrative à ton centre du service national**

Centre du Service National  
et de la Jeunesse d'Angers  
Quartier Verneau  
200, avenue René GASNIER  
BP 14105  
49041 ANGERS Cedex  
[csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

## -A QUOI ÇA SERT ?

- Participer à la JDC

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement citoyen. Il faut y participer avant son 18<sup>e</sup> anniversaire (ou avant son 25<sup>e</sup> anniversaire dans certains cas). La date et le lieu de la JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation qui est envoyé.

- Se présenter à des examens

Avec ton attestation de recensement ou le certificat de participation à la JDC, selon ton âge, tu pourras t'inscrire aux examens comme un BEP, le BAC mais aussi à un concours administratif ou encore au permis de conduire.

L'inscription sur les listes électorales de ta commune sera automatique. Tu pourras voter dès tes 18 ans.

Important : tant que tu n'as pas 25 ans tu dois informer ton centre du service national de tout changement de situation (domicile, situation familiale, situation professionnelle)

**NB : Pour creuser le sujet je te recommande le site « [service-public.fr/particuliers/vos-droits/F870](http://service-public.fr/particuliers/vos-droits/F870)  
Et n'hésite pas à contacter les correspondants défense de la commune de Fontevraud l'Abbaye  
Sandrine LION et Thierry Blazy au 02 41 51 71 21 ou [mairie.fontevraud@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontevraud@wanadoo.fr)**

## Les activités du Parc Loire-Anjou-Touraine s'invitent chez vous !

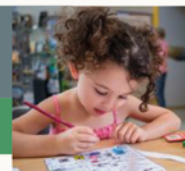
*En cette nouvelle période de confinement, les idées pour s'occuper à la maison et partager des moments de convivialité en famille viennent à manquer ? Rendez-vous sur le site Internet du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Il met à votre disposition des activités à télécharger gratuitement. Au programme : mots fléchés, origamis, coloriages...*

### Des jeux et ateliers pour petits et grands

La Loire et ses bateaux, le bocage, les châteaux ou encore les savoir-faire, profitez d'une quinzaine de **fiches-jeux thématiques** à télécharger gratuitement. Résolvez toutes les énigmes, partez sur les traces des animaux, construisez votre propre moulin... Devenez incollable sur les patrimoines du territoire !

Pour les plus bricolos, des **modes d'emploi « gîtes à insectes »** sont également disponibles, pour accueillir les p'tites bêtes au jardin tout simplement. Quelques outils, un peu de matériaux de récupération et le tour est joué !

Sans oublier les **p'tits ateliers de la Maison du Parc** ! Retrouvez tous ses jeux et bricolages dans votre salon. Quizz, pop-up et coloriages sont disponibles en téléchargement, pour partager des moments de convivialité, en toute sécurité.

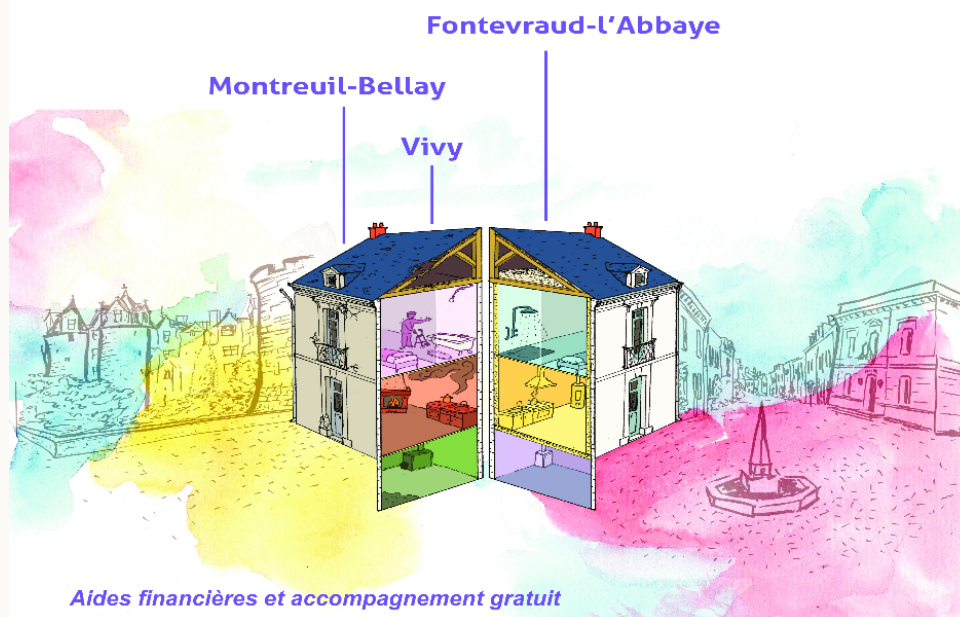


Retrouvez toutes ces activités sur :  
[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

Crédits photo : Kreazim - Christophe Petiteau

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr  
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr





Aides financières et accompagnement gratuit

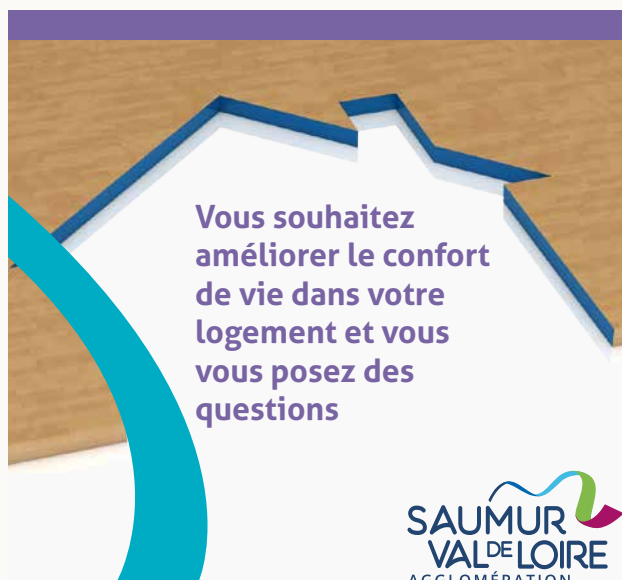
- RÉNOVEZ
- ÉCONOMISEZ
- ADAPTEZ

02 41 40 07 07

coeurdeville@anjouloireterritoire.fr



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain



## POURQUOI PAS DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT ?

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?



Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Doué-en-Anjou, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay et Vivy peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.



Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

02 41 40 45 56





**Sandrine LION,**  
**Maire de Fontevraud l'Abbaye,**

**Le Conseil Municipal,**

**Les agents communaux**

**vous adressent**  
**leurs meilleurs vœux pour l'année à venir !**

**2020**



**2021**



**Mairie de FONTEVRAUD L'ABBAYE**

1, place des Plantagenêts

Tél. 02 41 51 71 21

[mairie.fontevraud@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontevraud@wanadoo.fr)

[www.fontevraud-abbaye.fr](http://www.fontevraud-abbaye.fr)

Ouvert les lundi, mardi jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.